



## **UNE PÉRIODE DE FORMATION (STAGE) DANS UN PAYS EUROPÉEN AVEC ERASMUS +, UNE BELLE OPPORTUNITÉ**

*Un départ en stage à l'étranger pendant ses études présente une opportunité précieuse à saisir. Découvrir d'autres approches et méthodes de travail, apprendre autrement, perfectionner ses compétences linguistiques...*

Tu es étudiant en BTS au lycée Paul Augier, grâce à la charte Erasmus +, tu peux effectuer ton stage dans un pays européen et obtenir une bourse pour réaliser cette mobilité.

Outre le financement de ton séjour à l'étranger, Erasmus + te permet de valoriser ton parcours et les compétences acquises grâce à un document officiel, [l'Europass](#), que tu pourras faire valoir dans ta recherche d'emploi ou une poursuite d'études partout en Europe.

### **Comment t'y prendre ?**

- Adresse-toi en premier lieu à tes professeurs (professeur référent, professeurs de langue, professeurs de disciplines techniques et professionnelles...) pour faire part de ton projet. Ils pourront t'aider dans la recherche de lieux de stage.
- Attention ! La recherche de stage est aussi et avant tout une démarche personnelle et nous te conseillons également de prospecter et de t'adresser aux entreprises ou organismes dans lesquels tu voudrais effectuer ton stage.
- Une fois ton lieu de stage trouvé, adresse-toi à Monsieur Halbout, coordonnateur et référent Erasmus + pour le lycée. Tu peux le contacter en passant par la messagerie Atrium ou sur son adresse e-mail [olivier.halbout@ac-nice.fr](mailto:olivier.halbout@ac-nice.fr) . Monsieur Halbout pourra également te recevoir le jeudi entre 15 h et 18 h 5 en salle Erasmus ( N200 ), il t'expliquera alors toutes les démarches à suivre.